

Numéro spécial budgets

AVRIL 2025

LA

GAZETTE DU VILLAGE



MONTALBA LE CHATEAU



Adresse Mairie – 11 rue Camí d’Ille – 66130 Montalba-le-Château – Tél. : 04 68 84 77 88
Mél. : commune-montalba-le-chateau@orange.fr – Internet : <https://www.montalbalechateau.com>

Horaires d’ouverture :

Lundi 8h30-12h30 et 13h00-17h30

Mardi 8h30-12h30 et 13h00-17h30

Mercredi FERMÉE

Jeudi 8h30-12h30

Vendredi 8h30-13h00

Ce numéro spécial de la Gazette est entièrement consacré, comme chaque année maintenant, à la présentation des comptes de l'année votés par le conseil municipal le 4 avril 2025 : le Compte Financier Unique (CFU) 2024 et le budget principal 2025 de la commune, le CFU 2024 et le budget 2025 relatifs à l'eau et à l'assainissement. Ils peuvent être consultés sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux. Ils ont été établis avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants, de mobiliser des subventions auprès de l'État, du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible. Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent les budgets de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement ou d'exploitation), incluant notamment les charges de personnel, de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

INVESTISSEMENTS PROGRAMMES POUR 2025

BUDGET PRINCIPAL - AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE :

L'opération consiste à créer 9 enfeus, un cabanon pour toilettes, un mur de clôture et un accès avec un portail derrière le cimetière. Le projet a reçu un avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France (DP 066 111 25 00003 du 14/04/2025)

Montant opération (actualisé) : **73 027,78 € HT**

Subventions octroyées :

État (DETR) : **28 000 € (38 %)** CD66 : refus (Compte tenu de ce refus, le financement manquant sera compensé par la vente des enfeus)

Autofinancement : **14 545,78 €**



(Image d'illustration pour 12 enfeus)

BUDGET PRINCIPAL - PROJET PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE TOIT DE LA BERGERIE COMMUNALE :

Le renforcement de la charpente de la bergerie, rendue obligatoire à l'issue de l'étude structurelle, a été réalisé par l'entreprise Crambes de Sournia pour un montant de **22 305 € HT** en janvier 2025. La Préfecture nous a accordé d'ores et déjà une subvention de **7 500 €** (soit 30%) et nous sommes dans l'attente de la réponse du CD66 pour une subvention équivalente. Ce qui ferait un reste à charge pour la commune de **7 305 €**. A l'heure actuelle, nous avons relancé ENEDIS pour le raccordement et le devis actualisé pour l'installation des panneaux photovoltaïques a été signé. Compte tenu du retard pris pour le renforcement de la charpente, nous espérons pouvoir commencer les travaux concernant ce projet, pris en compte dans le budget 2025 dans un budget de service, avant la fin de l'année.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT – REMPLACEMENT CONDUITE ADDUCTION EAU POTABLE ET COMMUNICATION ENTRE FORAGE / SOURCE ET LE RÉSERVOIR :

Ces travaux ont été classés en priorité 1 dans le schéma directeur d'eau potable actualisé fin 2023. Le montant de global de l'opération s'élève à **163 374 € HT**. Des subventions à hauteur de 80 % ont été demandées à l'Agence de l'Eau et au CD66. Le reste à charge pour la commune, soit 49 000 € HT, sera financé par un prêt bancaire.

Taux d'imposition pour l'année 2025 :

À l'instar des dernières années, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Pour compenser la perte du produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la loi de finances prévoit que le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) du département sera transféré aux communes. Ce taux est de 20,10 % pour le département des Pyrénées-Orientales. Le produit de la TFB du CD66 sera donc perçu par la commune. En conséquence, les taux d'imposition communaux pour 2025 ne changent pas :

TFB : **33,62 %** (13,52 % taux communal et 20,10 % taux départemental)

TFNB : **35,82 %**

TH : **11,11 %**

N.B. : le conseil communautaire a voté le 5 mars 2025 une nouvelle baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour le secteur dont relève la commune de Montalba-le-Château. Le taux est, à compter de 2025, de 16,5 % au lieu de 18 % en début de mandature. Ce taux est désormais le même pour toutes les communes.

Par ailleurs, le conseil communautaire a également voté une augmentation de 1 % sur la TFB et de 3,18 % sur la TH sur les résidences secondaires (THRS) (taxes communautaires).



ZOOM SUR LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CES 3 DERNIÈRES ANNÉES VOTÉES EN CM

2023 ⇒ 525 €

2024 ⇒ € 525€

2025 ⇒ € 525 €

Pour percevoir leur subvention, les associations sont invitées à présenter le compte rendu de leur dernière Assemblée Générale et le programme des activités pour l'année 2025.

Très important : Une bonne gestion du budget et le pilotage de nos dépenses au plus juste nous permettront d'augmenter notre capacité d'investir ! **En 2024**, l'épargne brute ou CAF dégagée par l'exercice est la suivante :

Capacité d'autofinancement (CAF) brute : **14 224 € soit 7,54 %** du montant des recettes réelles de fonctionnement.

Fonds de roulement net global en fin d'exercice 2024 : **273 580 €**

Notre CAF brute a encore baissé par rapport à 2024 (10,28%) car nos recettes ont diminué et nos dépenses ont fortement augmenté à cause notamment du coût de l'électricité et du relèvement du point d'indice pour les salaires et indemnités et des charges salariales imposés par l'État. Il faut rappeler que les élus ne perçoivent pas la totalité des indemnités prévues par la loi, si c'était le cas, nos dépenses seraient supérieures aux recettes. La commune doit trouver de nouvelles sources de recettes. Le projet photovoltaïque en est une.

A - BUDGET PRINCIPAL DE MONTALBA-LE-CHATEAU (M57)

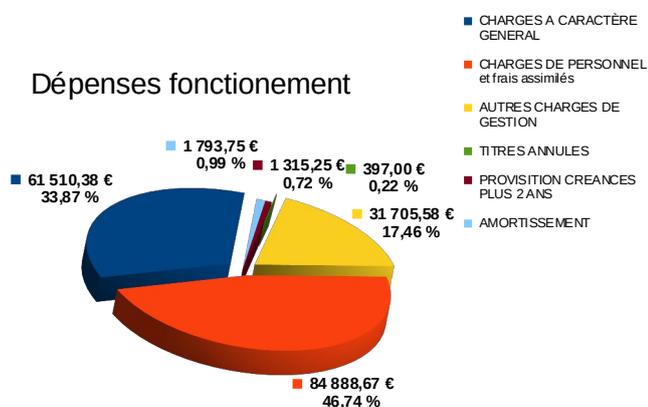
I - COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024

Section de fonctionnement

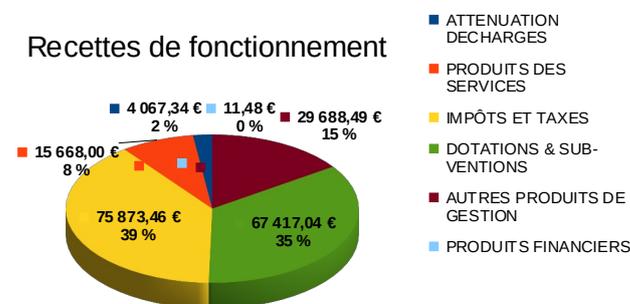
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général (achats, services et taxes, impôts et taxes)	61 510,38 €	Atténuations de charges	4 067,34 €
Charges de personnel et frais assimilés	84 888,67 €	Produits des services (Agence postale)	15 668,00 €
Autres charges de gestion courante (indemnités, SDIS, SIV, SYDEEL, associations)	31 705,58 €	Impôts et Taxes	75 873,46 €
Titres annulés	397,00 €	Dotations et subventions	67 417,04 €
Provision pour dépréciation des créances de plus de 2 ans	1 315,25 €	Autres produits de gestion (locations)	29 688,49 €
Amortissements (études mairie non suivies de travaux (2015) (dernière année), travaux SYDEEL)	1 793,75 €	Produits financiers	11,48 €
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	181 610,63 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	192 725,81 €

Résultat exercice 2024 : 11 115,18 €

Dépenses fonctionnement



Recettes de fonctionnement

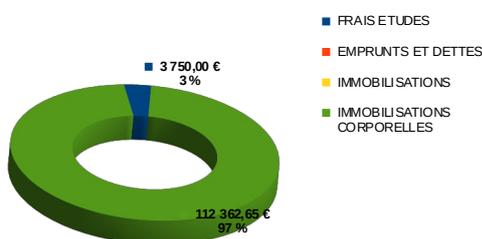


Section d'investissement

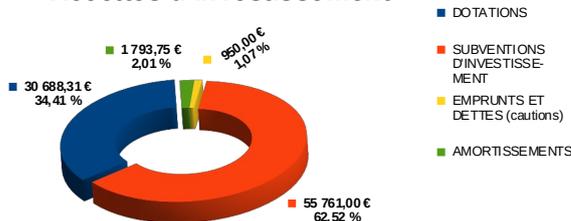
Dépenses		Recettes	
Frais études recherches (étude charpente bergerie)	3 750,00 €	Dotations (cautions, FCTVA, affectation du résultat)	30 688,31 €
Emprunts et dettes (cautions)	0,00 €	Subventions d'investissement (menuiseries extérieures, amendes de police)	55 761,00 €
Immobilisations (subventions équipements versées (SYDEEL rénovation éclairage public T1/T2 opération terminée en 2023)	0,00 €	Emprunts et dettes (cautions logements)	950,00 €
Immobilisations corporelles (remplacement menuiseries bâtiments publics, travaux potence agricole, petit outillage, OLD bergerie, ...)	112 362,65 €	Amortissement frais études mairie non suivies de travaux, travaux SYDEEL	1 793,75 €
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	116 112,65 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	89 193,06 €

Résultat exercice 2024 : - 26 919,59 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



II - BUDGET PRINCIPAL 2025 (M57)

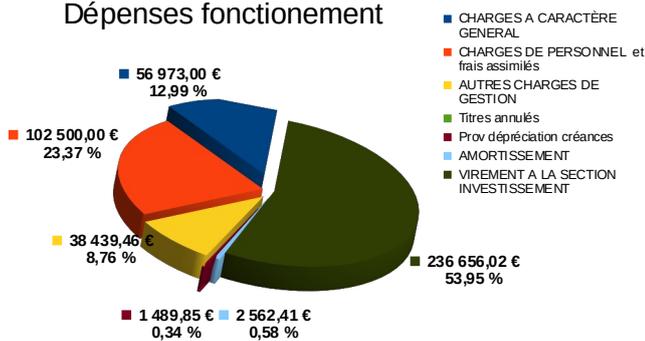
Section de fonctionnement

Dépenses	
Charges à caractère général (achats, services et taxes, impôts et taxes)	56 973,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	102 500,00 €
Autres charges de gestion courante (indemnités, SDIS, SIV, SYDEEL, associations)	38 439,46 €
Titres annulés	0,00 €
Provision pour dépréciation des créances de plus de 2 ans	1 489,85 €
Amortissement travaux SYDEEL (éclairage public, régul travaux antérieurs)	2 562,41 €
Sous-total dépenses	201 964,72 €
Virement à la section investissement	236 656,02 €
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	438 620,74 €

Recettes	
Excédent reporté	223 072,16 €
Atténuations de charges(remb salaires)	28 750,00 €
Produits des services (Agence postale, remboursement TEOM, ...)	24 219,00 €
Impôts et Taxes	76 021,00 €
Dotations et subventions	65 699,00 €
Autres produits de gestion (locations)	30 854,58 €
Produits financiers	5,00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	448 620,74 €

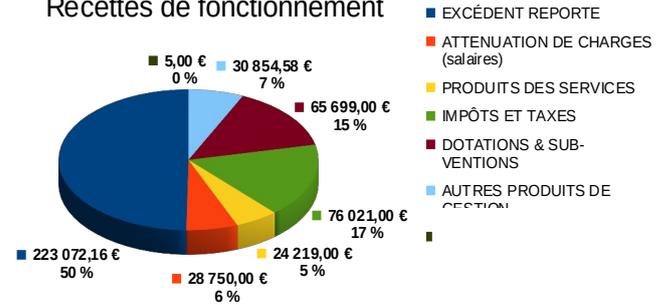
17300 - Budget 2025 Montalba-le-Château

Dépenses fonctionnement



Budget 2025 Montalba-le-Château

Recettes de fonctionnement

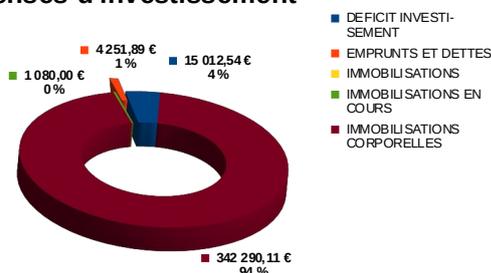


Section d'investissement

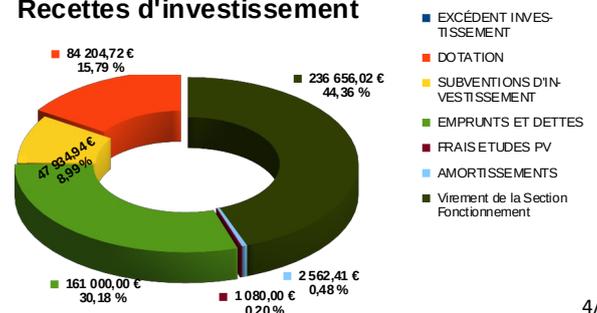
Dépenses	
DÉFICIT INVESTISSEMENT	15 012,54 €
Autres (régul subv non amortissables)	0,00 €
Emprunts et dettes (cautions, remboursement CASM prêt PV 1 trimestre)	4 251,89 €
Immobilisations en cours	1 080,00 €
Immobilisations corporelles (renforcement charpente bergerie, travaux photovoltaïque, RAR 2024 agrandissement cimetière..)	342 290,11 €
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	362 634,54 €

Recettes	
Excédent investissement	0,00 €
Dotations (cautions, FCTVA, affectation du résultat)	84 204,72 €
Subventions d'investissement (DETR cimetière, renforcement charpente bergerie, amendes de police)	47 934,94 €
Emprunts (PV bergerie) et dettes (Cautions)	161 000,00 €
Frais études	1 080,00 €
Amortissement travaux SYDEEL et divers	2 562,41 €
Virement de la section fonctionnement	236 656,02 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	533 438,09 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



B – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

I - COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024 EAU ET ASSAINISSEMENT

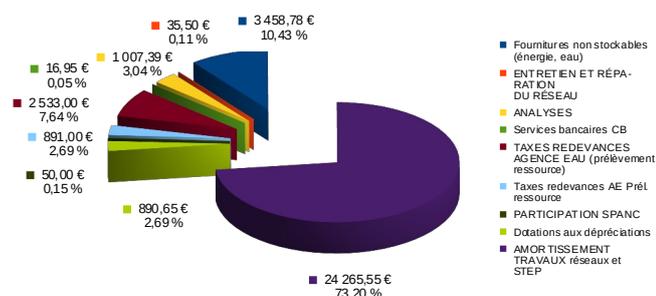
Section d'exploitation (fonctionnement)

Dépenses	
Fournitures non stockables (énergie, eau)	3 458,78 €
Entretien et réparation du réseau	35,50 €
Analyses	1 007,39 €
Services bancaires (CB)	16,95 €
Redevance Agence Eau (AE) (Poll.&Coll)	2 533,00 €
Taxes redevances AE (Prél. ressource)	891,00 €
Participation au SPANC	50,00 €
Dotations aux dépréciations	890,65 €
Amortissement travaux réseaux et STEP	24 265,55 €
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION	33 148,82 €

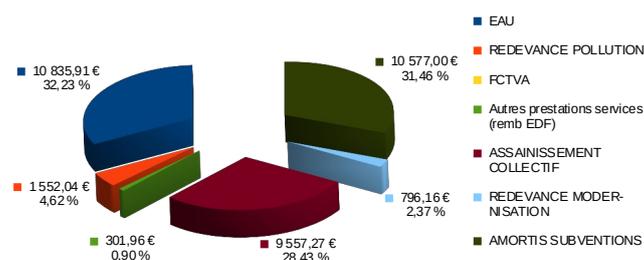
Recettes	
EAU	10 835,91 €
REDEVANCE POLLUTION	1 552,04 €
FCTVA	
Autres prestations services (remb EDF)	301,96 €
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	9 557,27 €
REDEVANCE MODERNISATION	796,16 €
Amortissement subvention	10 577,00 €
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	33 620,34 €

Résultat exercice 2024 : 471,52 €

Dépenses d'exploitation



Recettes d'exploitation



Section d'investissement

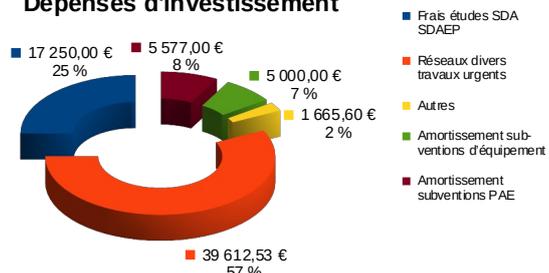
Dépenses	
Immobilisations incorporelles (SDA SDAEP)*	17 250,00 €
Réseaux divers (travaux dont fuites)	39 612,53 €
Autres	1 665,60 €
Amortissement subvention d'équipement	5 000,00 €
Amortissement subvention PAE	5 577,00 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	69 105,13 €

Recettes	
FCTVA	325,26 €
AUTRES FONDS INVESTISSEMENT	0,00 €
AFFECTATION RÉSULTAT	0,00 €
SUBVENTIONS	39 948,41 €
Amortissement travaux réseaux et STEP	24 265,55 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	64 539,22 €

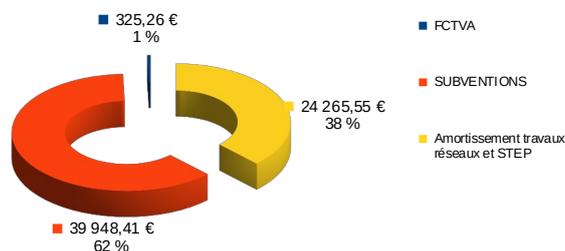
Résultat exercice 2024 : - 4 565,91 €

*SDA : schéma directeur assainissement – SDAEP : schéma directeur alimentation eau potable (solde)

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



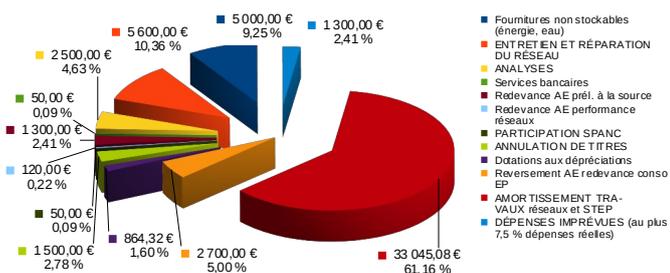
II – BUDGET 2025 EAU ET ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation (fonctionnement)

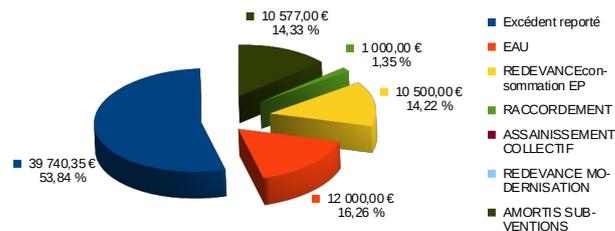
Dépenses	
Fournitures non stockables (énergie, eau)	5 000,00 €
Entretien et réparation du réseau	5 600,00 €
Analyses	2 500,00 €
Services bancaires (CB)	50,00 €
Redevance Agence Eau préél. à la source	1 300,00 €
Redevances AE performance réseaux eau potable et assainissement	120,00 €
Participation au SPANC	50,00 €
Annulation de titres	1 500,00 €
Dotations aux dépréciations actifs circulants	864,32 €
Redevance consommation eau potable AE	2 700,00 €
Amortissement travaux réseaux et STEP	33 045,08 €
Dépenses imprévues < 7,5 € des dépenses	1 300,00 €
Virement à la section investissement	19 787,95 €
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION	73 817,35 €

Recettes	
Excédent reporté	39 740,35 €
EAU	12 000,00 €
REDEVANCE consommation eau potable	10 500,00 €
RACCORDEMENT	1 000,00 €
ASSAINISSEMENT COLLECTIF (ancienne redevance)	
REDEVANCE MODERNISATION (ancienne redevance)	
Sous-total recettes	63 240,35 €
Amortissement subvention	10 577,00 €
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	73 817,35 €

Dépenses d'exploitation hors virement à invest.



Recettes d'exploitation

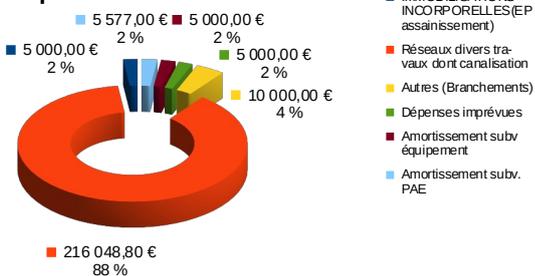


Section d'investissement

Dépenses	
DÉFICIT REPORTÉ	0,00 €
Immobilisations incorporelles (EP assainissement)	5 000,00 €
Réseaux divers (travaux + remplacement canalisation adduction eau potable)	216 048,80 €
Autres (Branchements)	10 000,00 €
Dépenses imprévues	5 000,00 €
Amortissement subvention d'équipement	5 000,00 €
Amortissement subvention PAE	5 577,00 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	246 625,80 €

Recettes	
Excédent INVESTISSEMENT reporté	41 497,58 €
PRÊT CANALISATION ADDUCTION EP	33 000,00 €
Subventions canalisation (CD66 Agence Eau)	130 699,00 €
FCTVA	6 700,00 €
BRANCHEMENTS	10 000,00 €
Amortissement travaux réseaux, STEP, arsenic et SDA SDAEP	33 045,08 €
Virement de la section exploitation	19 787,95 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	274 729,61 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

